LSL

Livret Scolaire des Lycées

Guide utilisateur de l'enseignant

Version 15.4 – Novembre 2015

Table des matières

► Historique des versions 3
► Introduction 4
• Le livret scolaire : son utilisation actuelle 4
• Le projet de dématérialisation 4
► Démarche d'utilisation de l'application LSL 6
• Accès à l'application sans clé OTP 6
• Tableau de bord 7
• Choix de la structure (division ou groupe) 7
• Détail de la structure 7
• Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations 7
• Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages 7
• Livret de l'année N-1 7
► Les fonctionnalités de LSL 9
• Présentation de l'arborescence de LSL 9
• Menu « TABLEAU DE BORD » 10
• Menu « LIVRETS ELEVES » 11
• Astuces 13
► Et pour bien utiliser LSL 14
• Aide en ligne 14
► Périmètre applicatif 15
• SIECLE Base Elèves Etablissement 16
• STS-Web 16
• SCONET Notes 16
• Editeurs Privés (APLON, AXESS-OMT, EDULOG, GEPI, ITOP, INDEX EDUCATION, STATIM) ... 16
• Téléservices LSL 16

► Historique des versions

Version SIECLE	Publié en	Pages	Nature de l'évolution
14.2.1	Mai 2014	-	Création
14.3.0	Juillet 2014	4 ; 5 ; 6	Accès enseignant sans clé OTP ; Livret N-1, Transfert EPLE ; Alerte sur la création du livret N-1
14.4.0	Novembre 2014	12	Saisie de l'effectif du groupe
15.1 - 15.2	Février - Mars 2015	-	MAJ ergonomique
15.3 - 15.4	Septembre - Novembre 2015	4 et 5 ; 15	Ajout d'une introduction et du Périmètre applicatif Extension du périmètre d'expérimentation

► Introduction

- **Le livret scolaire : son utilisation actuelle**

Un document papier par élève :

- Renseigné manuellement dans l'établissement par les enseignants, le CPE, le proviseur.
- Mis à disposition pour consultation par le jury du baccalauréat en tant qu'aide à la décision (obligation règlementaire).
- Le Livret papier est conforme aux maquettes définies par arrêté (à titre d'exemple, les livrets des séries technologiques ST2S et STMG sont accessibles ici : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=66640).

- **Le projet de dématérialisation**

Les acteurs qui ont accès à l'application LSL sont les suivants : Chef d'établissement (CE), Enseignants (ENS), Professeur principal (PP), Conseiller principal d'éducation (CPE), Chef des travaux (CT), les élèves et leurs représentants légaux.

1. Enjeux pédagogiques et techniques pour l'établissement et le jury :

- Gagner en cohérence et alléger le renseignement des livrets, améliorer les transferts et l'archivage par l'outil numérique.
- Favoriser la consultation du livret scolaire par les élèves et leurs représentants légaux.
- Permettre la consultation par le jury d'un livret anonymisé et vidéo-projeté.

2. Périmètre et calendrier général :

L'extension du déploiement de l'application suivra le calendrier prévisionnel suivant :

Année scolaire	Séries	Classe de première	Classe terminale	Session du baccalauréat
2013-2014	ST2S	4 académies (Besançon, Reims, Rennes, Toulouse)		
2014-2015	ST2S	Toutes les académies	4 académies (Besançon, Reims, Rennes, Toulouse)	2015 (4 académies)
	Séries technologiques STD2A, STI2D, STL, STMG	4 académies (Besançon, Grenoble, Rouen, Toulouse)		
2015-2016	ST2S	Toutes les académies	Toutes les académies	2016

	Séries technologiques STD2A, STI2D, STL, STMG	Toutes les académies	4 académies (Besançon, Grenoble, Rouen, Toulouse)	2016 (4 académies)
	L	Toutes les académies		
	S et ES	4 académies (Besançon, Reims, Rouen, Toulouse)		
2016-2017	Toutes les séries technologiques (sauf STAV et TMD)	Toutes les académies	Toutes les académies	2017
	L	Toutes les académies	Toutes les académies	2017
	S et ES	Toutes les académies	4 académies (Besançon, Reims, Rouen, Toulouse)	2017
2017-2018	Toutes les séries technologiques (sauf STAV et TMD)	Toutes les académies	Toutes les académies	2018
	Toutes les séries générales	Toutes les académies	Toutes les académies	2018

3. Principale fonctionnalité pour l'établissement :

- Production des livrets numériques individuels (par l'import de données des logiciels de Notes et de la Base Elèves).
- Mise à disposition pour les élèves et leurs représentants légaux d'un mode de consultation par téléservices.

► Démarche d'utilisation de l'application LSL

- **Accès à l'application sans clé OTP**

L'enseignant peut se connecter depuis l'extérieur (domicile) et effectuer la saisie via internet, sans clé OTP mais avec un login et un mot de passe, cet accès sera rendu possible via le lien communiqué aux établissements par chaque DSI académique.

Depuis l'intranet de votre académie, sur la page d'identification ci-contre, saisir vos identifiant et mot de passe en minuscules.

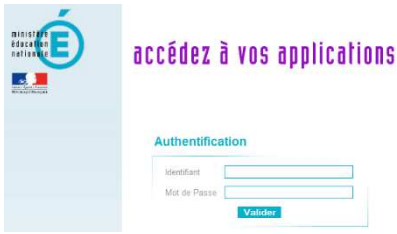

Suite à la connexion, vous arrivez sur le portail ARENA :

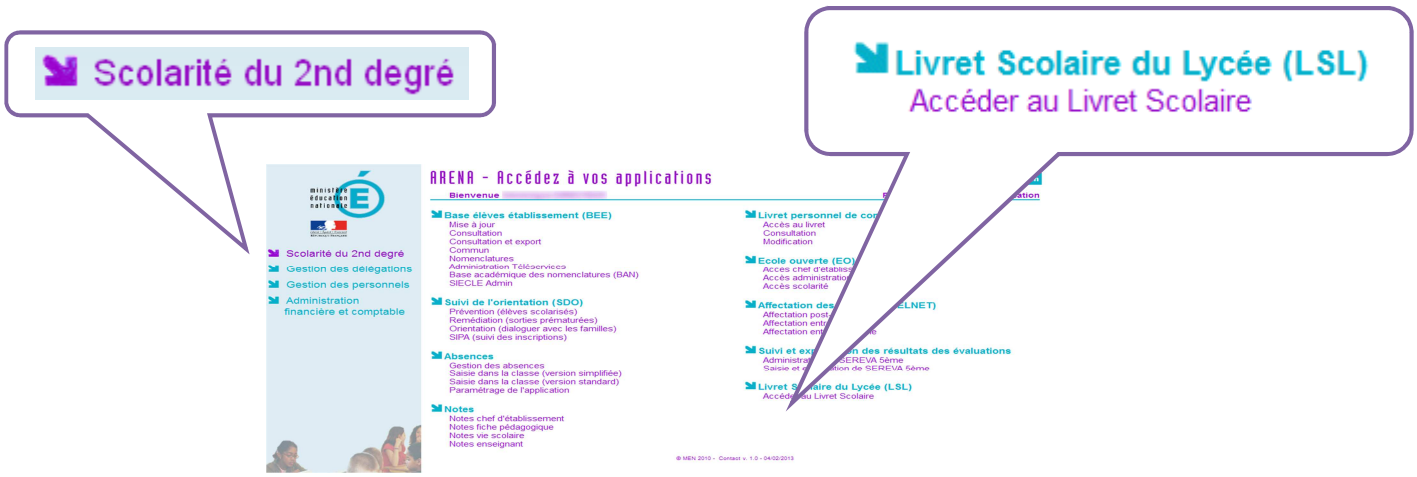

En fonction des profils utilisateurs un périmètre d'accès spécifique par utilisateur sera défini en Conseil Pédagogique paramétré par le chef d'établissement dans l'application et DELEG-CE.

Les droits **par défaut** sont les suivants :

- le CPE a accès aux données relatives aux engagements et responsabilités en écriture et à toutes les données du livret en consultation.
- le Chef de Travaux a accès à toutes les données du livret en consultation.
- l'Enseignant a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence).
- le Professeur Principal a accès à la saisie de toutes les données du livret relatives à ses enseignements (moyennes, appréciations, niveaux de compétence) + en consultation il accède à toutes les autres disciplines de la classe dont il est responsable et en saisie, aux avis sur l'investissement de l'élève.

- **Tableau de bord**

Le tableau de bord est la première page visible en accédant à l'application. Il permet d'évaluer d'un seul coup d'œil, l'état global des saisies et validations des livrets, pour les élèves scolarisés dans l'établissement.

- **Choix de la structure (division ou groupe)**

Le choix de la structure peut s'effectuer via le menu « Tableau de bord » ou « Livrets élèves ». Différents filtres sont proposés dans les listes déroulantes pour affiner la recherche.

- **Détail de la structure**

Une fois la structure sélectionnée, il suffit de cliquer sur le nom et prénom de l'élève pour afficher les enseignements correspondants.
Pour accéder directement à un enseignement, le sélectionner dans la liste.
Plusieurs filtres sont également proposés pour affiner la liste en fonction du « Niveau de l'élève », du « Statut » (état d'achèvement de la saisie) du livret de l'élève ou du « Nombre » d'enseignements à afficher par page.

- **Saisie et visualisation des notes moyennes et appréciations**

Les champs des compétences et appréciations sont à compléter par l'enseignant. La nature et le nombre des compétences sont diffèrent selon la discipline. Une fois le livret validé, seul le chef d'établissement peut modifier les enseignements.

- **Saisie et visualisation des informations sur les parcours et les apprentissages**

1. **Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement :** complété par le CPE.
2. **Avis de l'équipe pédagogique (consigné par le PP ou le CPE) sur l'investissement de l'élève :** ce cadre affiche autant de tableaux qu'il y a d'années de 1ère et de terminale (élèves redoublants).
   - Niveau première : si l'élève est en terminale les données sont non modifiables, sauf par le chef d'établissement.
   - Niveau terminale : si l'élève est en première l'encadré est inaccessible.
3. **Attestation B2i (niveau lycée) :** la case à cocher n'est pas modifiable. Elle provient de SIECLE BEE.

- **Livret de l'année N-1**

A partir de la création du livret et du déploiement du téléservice LSL, les élèves et leurs représentants légaux peuvent consulter, sans le modifier, leur livret scolaire.

Ils peuvent demander à exercer, le cas échéant et de manière motivée, leur droit de rectification en s'adressant à l'équipe éducative.

Ce livret est complété par l'enseignant selon les règles énoncées ci-après. Par défaut, l'enseignant a accès aux données de l'année en cours, cependant il peut bénéficier :

1- des droits **en consultation sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit via le menu Paramétrage / Configurer
2- des droits en **consultation / modification sur tous les enseignements de toutes les années**, si le chef d'établissement lui accorde ce droit (Administrateur) via le module DELEG-CE.

⚠ **L'enseignant doit se rapprocher du chef d'établissement pour faire les modifications sur le livret N-1.**

- **Transfert EPLE**

L'accès au livret de première (année N-1) pour un élève de terminale est possible **y compris pour les élèves ayant changé d'établissement**. En effet, les données saisies dans l'établissement d'origine de l'élève sont conservées lors du transfert entre EPLE. Ces données sont rattachées à l'élève (identifiant national de l'élève) et stockées au niveau académique.

► Les fonctionnalités de LSL

Afin de maîtriser rapidement l'application, voici la liste **exhaustive** des fonctionnalités disponibles. Ces dernières sont présentées sous forme de **menus** et de **sous-menus**.

- **Présentation de l'arborescence de LSL**

Elle contient 4 menus principaux. L'exemple ci-dessous présente le menu LIVRETS ELEVES avec le détail de l'enseignement « FRANÇAIS » déplié pour un élève d'une structure :

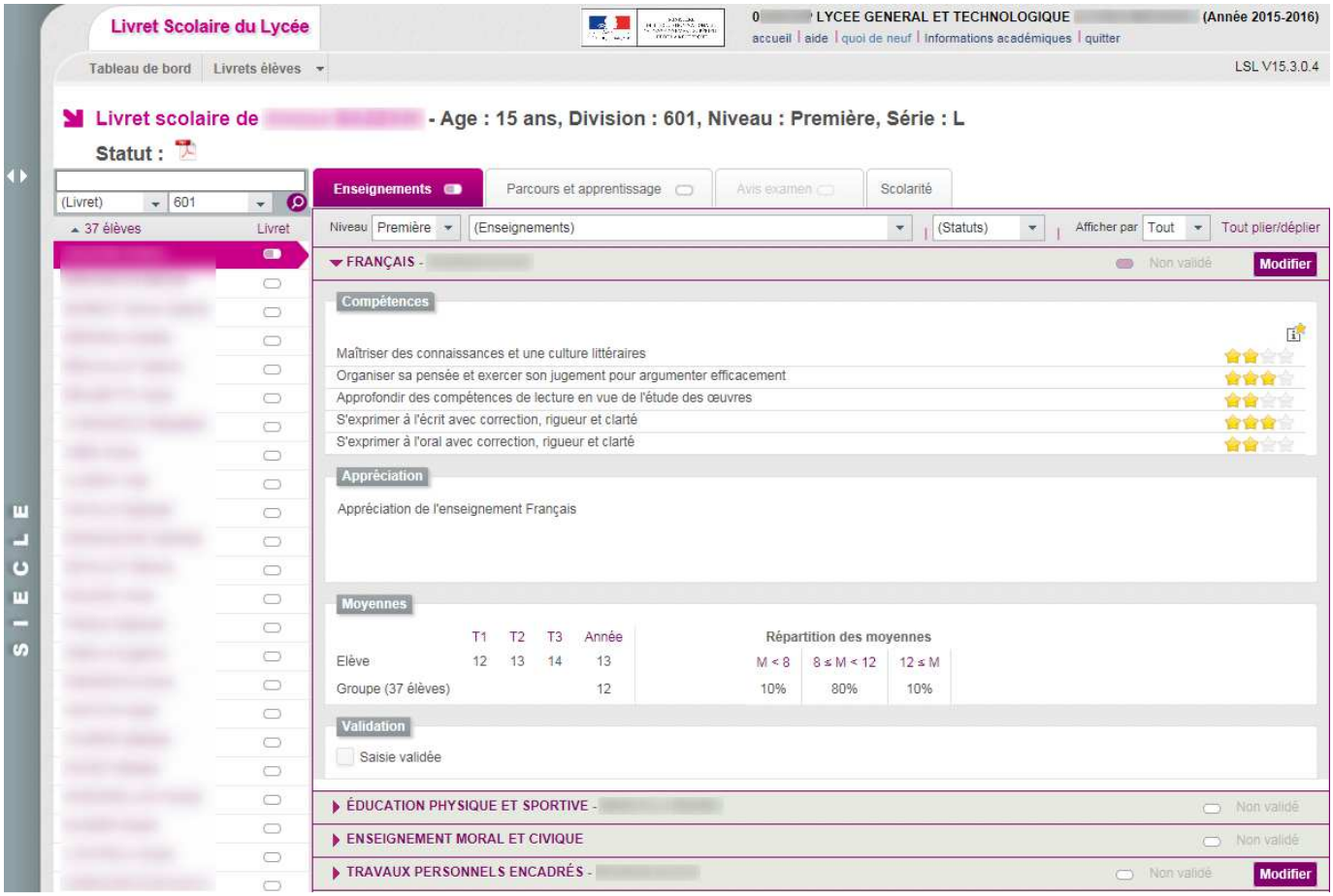

Les tableaux suivants synthétisent à quoi servent chaque menu et sous-menu afin de rapidement identifier lequel permet de réaliser l'action souhaitée.

Remarque : En bas de page d'une liste, un bandeau de contrôle de pagination permet de sélectionner le nombre d'élèves à afficher par page et de défiler entre les pages (icônes début/arrière/avant/fin)

- **Menu « TABLEAU DE BORD »**

Le menu « TABLEAU DE BORD » permet de visualiser les statuts (niveau d'achèvement de la saisie) des livrets des élèves de l'établissement, afin de les renseigner, les consulter ou les mettre à jour.

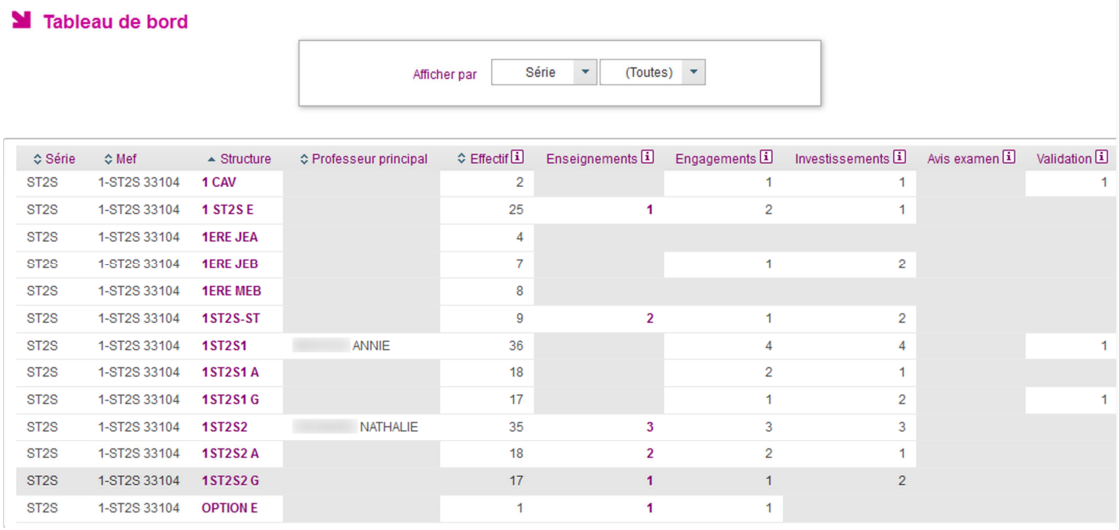

Série	Mef	Structure	Professeur principal	Effectif	Enseignements	Engagements	Investissements	Avis examen	Validation
ST2S	1-ST2S 33104	1 CAV		2		1	1		1
ST2S	1-ST2S 33104	1 ST2S E		25	1	2	1		
ST2S	1-ST2S 33104	1ERE JEA		4					
ST2S	1-ST2S 33104	1ERE JEB		7		1	2		
ST2S	1-ST2S 33104	1ERE MEB		8					
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S-ST		9	2	1	2		
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S1	ANNIE	36		4	4		1
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S1 A		18		2	1		
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S1 G		17		1	2		1
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S2	NATHALIE	35	3	3	3		
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S2 A		18	2	2	1		
ST2S	1-ST2S 33104	1ST2S2 G		17	1	1	2		
ST2S	1-ST2S 33104	OPTION E		1	1	1			

Menu	Colonne	A quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
TABLEAU DE BORD	• **Liens**	- **Accéder à la liste des détails des livrets des élèves en cliquant sur le lien d'une structure.** - **Accéder aux enseignements en cliquant sur le nombre d'enseignements complets sur l'année en cours.** - **Accéder aux avis examen en cliquant sur le nombre d'avis complets.**	- Un tri est possible en cliquant sur les en-têtes des colonnes munies de flèches
	• **Série**	- **La série détermine les enseignements que les élèves reçoivent pour préparer l'examen du baccalauréat.**	- Sélectionner dans le premier menu déroulant « Série » puis sélectionner dans le second menu la série à afficher.
	• **Niveau**	- **C'est un élément indivisible d'un cycle pluriannuel de formation définie par un descriptif et un groupe de spécialité. (Module élémentaire de formation : Première, Terminale…)**	- Sélectionner dans le premier menu déroulant « Niveau » puis sélectionner dans le second menu le niveau à afficher.
	• **Structure**	- **Division ou groupe de scolarisation de l'élève dans l'établissement (classe).**	- Sélectionner dans le premier menu déroulant « Structure » puis sélectionner dans le second menu la classe à afficher.

- **Menu « LIVRETS ELEVES »**

Menu	Sous-menu	A quoi cela peut servir ?	Précisions et astuces
LIVRETS ELEVES LISTE	•	- **Masquer une partie du contexte (liste ou consultation livret) en utilisant les flèches gauche et droite situées dans la barre verticale à gauche de l'écran.**	- Elles n'apparaissent que sur la page d'affichage de la liste des élèves et sur celle de consultation des livrets.
	•	- **Gélule indiquant le niveau de complétude du livret pour l'année courante.**	- La ligne de l'élève actuellement sélectionné est coloriée.
	•	- **La validation et le statut d'envoi au jury du livret sont identifiables rapidement à l'aide d'icônes explicites.**	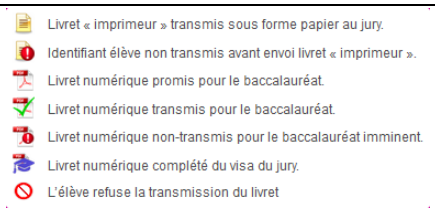
LIVRETS ELEVES RECHERCHE ET MAJ	• **Recherche textuelle**	- **Recherche sur les premiers caractères du nom ou prénom des élèves**	- Cliquer sur l'icône ou « Entrée » pour lancer la recherche sur les caractères saisis. - Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.
	• **Recherche par statut du livret**	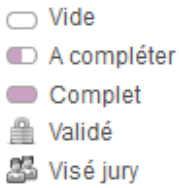	- Cliquer sur l'icône ou « Entrée » après avoir sélectionné le statut dans la liste déroulante. - Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.
	• **Recherche par structure**	- **Division ou groupe de scolarisation de l'élève dans l'établissement (classe).**	- Cliquer sur l'icône ou « Entrée » après avoir sélectionné la structure dans la liste déroulante. - Le nombre d'élèves trouvés s'affiche à coté ou en dessous du bloc de recherche.

LIVRETS ELEVES DETAIL	• **Enseignements**	- **Renseigner les Compétences, Appréciations, Moyennes par Discipline (matière) du tronc commun, obligatoire, spécifique ou facultative.** - **Ils sont affichés par regroupement.**	- Les noms des enseignants de la matière sont accolés par un tiret à l'intitulé de la discipline et séparés par une virgule. - Cliquer sur Modifier pour saisir : • Les compétences (le nombre d'⭐ indique le niveau, ⛔ supprime la saisie, la case à cocher NE indique que la compétence est Non Evaluée). • Les appréciations (300 caractères maxi.) • Les moyennes trimestrielles de l'élève et annuelles de son groupe ainsi que leur nombre et le pourcentage de leurs répartitions.
	• **Parcours et apprentissage**	- **Engagements et responsabilités.** - **Avis de l'équipe pédagogique (PP) et du CPE sur l'investissement de l'élève.** - **Attestation B2i (niveau lycée).**	- Cliquer sur le bouton Modifier du cadre pour saisir les éléments marquants du parcours de l'élève dans l'établissement afin de compléter son profil et prendre acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.
	• **Avis examen**	- **Avis en vue de l'examen du baccalauréat.** - **Visa du jury (après les délibérations).**	- L'onglet est grisé si l'élève n'est pas en terminale. - L'effectif comprend tous les élèves de la série. - Seuls les élèves ayant un avis sont pris en compte dans le calcul de la proportion de la série.
	• **Scolarité**	- **Historique qui provient de la Base Élèves, toute modification doit être effectuée dans SIECLE BEE.**	- MEF, Année scolaire, Établissement, Commune
LIVRETS ELEVES EVALUATIONS	• **Compétences** • **Appréciations** • **Moyennes**	- **Saisir rapidement les évaluations d'un ensemble d'élèves (structure) pour un enseignement en particulier.**	- Les cases à décocher, situées en haut de l'écran, permettent de réduire le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés
LIVRETS ELEVES OBSERVATIONS ET AVIS	• **Engagement** • **Observations** • **Investissements** • **Attestation B2i** • **Avis Examen**	- **Saisir rapidement les observations et avis d'un ensemble d'élèves (structure).**	- Les cases à décocher, situées en haut de l'écran, permettent de réduire le nombre de colonnes dans la liste d'élèves affichés

- **Astuces**

⚠ Les critères de recherche peuvent être combinés (Nom ou prénom commençant par « a » & livret « Vide » & structure « 1ST2S1 »).

⚠ Dès lors qu'une moyenne annuelle d'élève est calculée, la moyenne du groupe est calculée automatiquement ou saisie manuellement, elle est ensuite répercutée sur tous les élèves du groupe d'appartenance de l'élève pour l'enseignement concerné.

⚠ Une fenêtre permet, lors de la saisie manuelle, de répercuter (ou non) la moyenne de l'élève aux moyennes de l'ensemble de la structure :

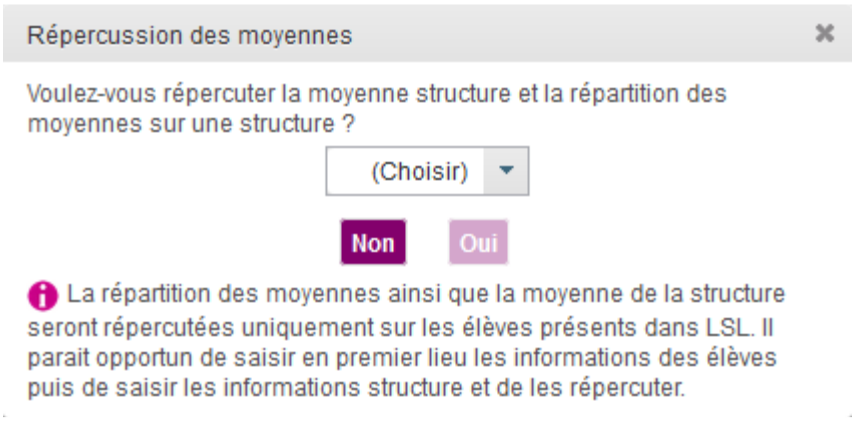

► Et pour bien utiliser LSL

- **Aide en ligne**

Des conseils d'utilisation et des explications sur le fonctionnement de chaque écran, sont consultables à tout moment depuis **l'aide en ligne**, accessible par le lien « **aide** », en haut à droite de l'écran.

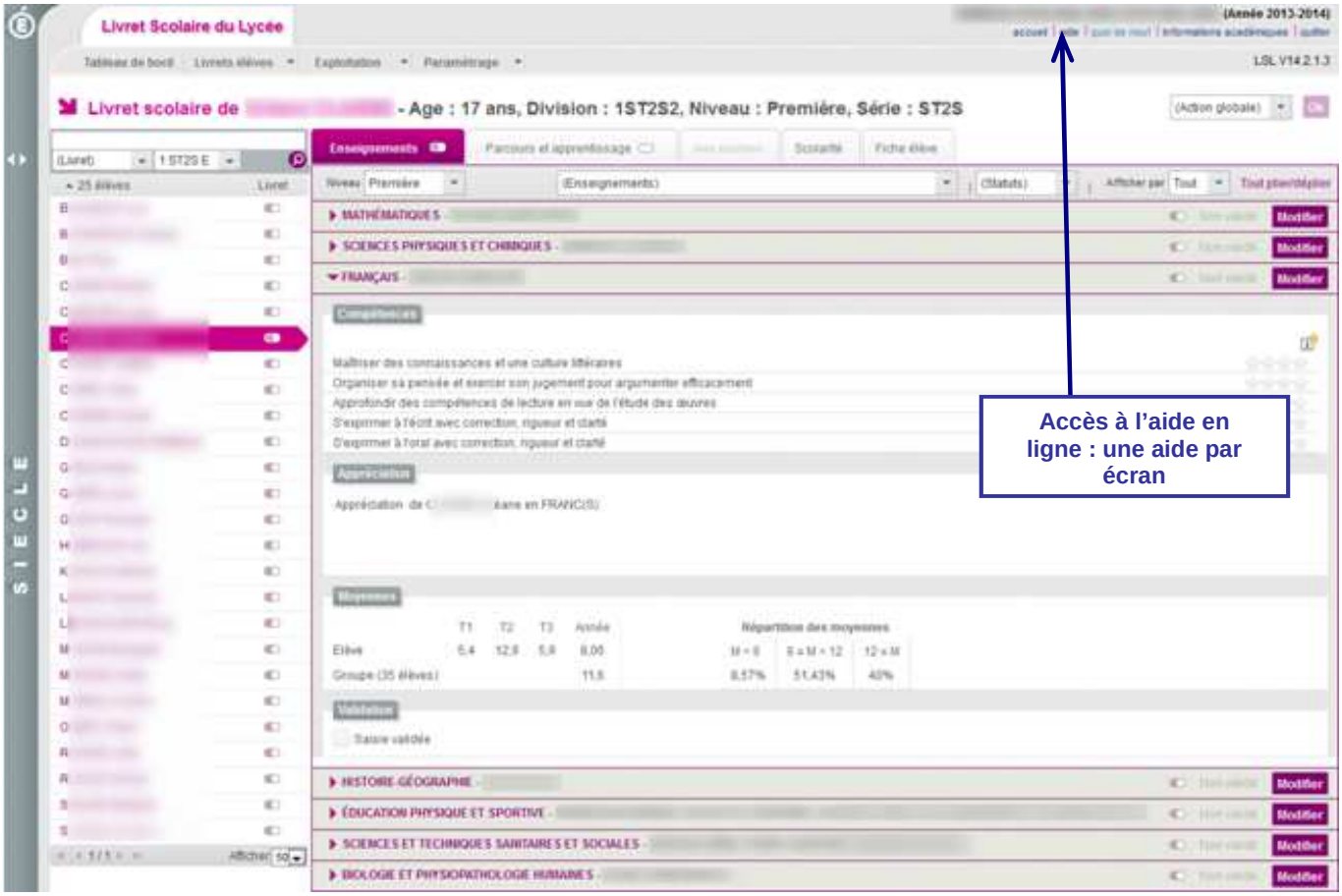

► Périmètre applicatif

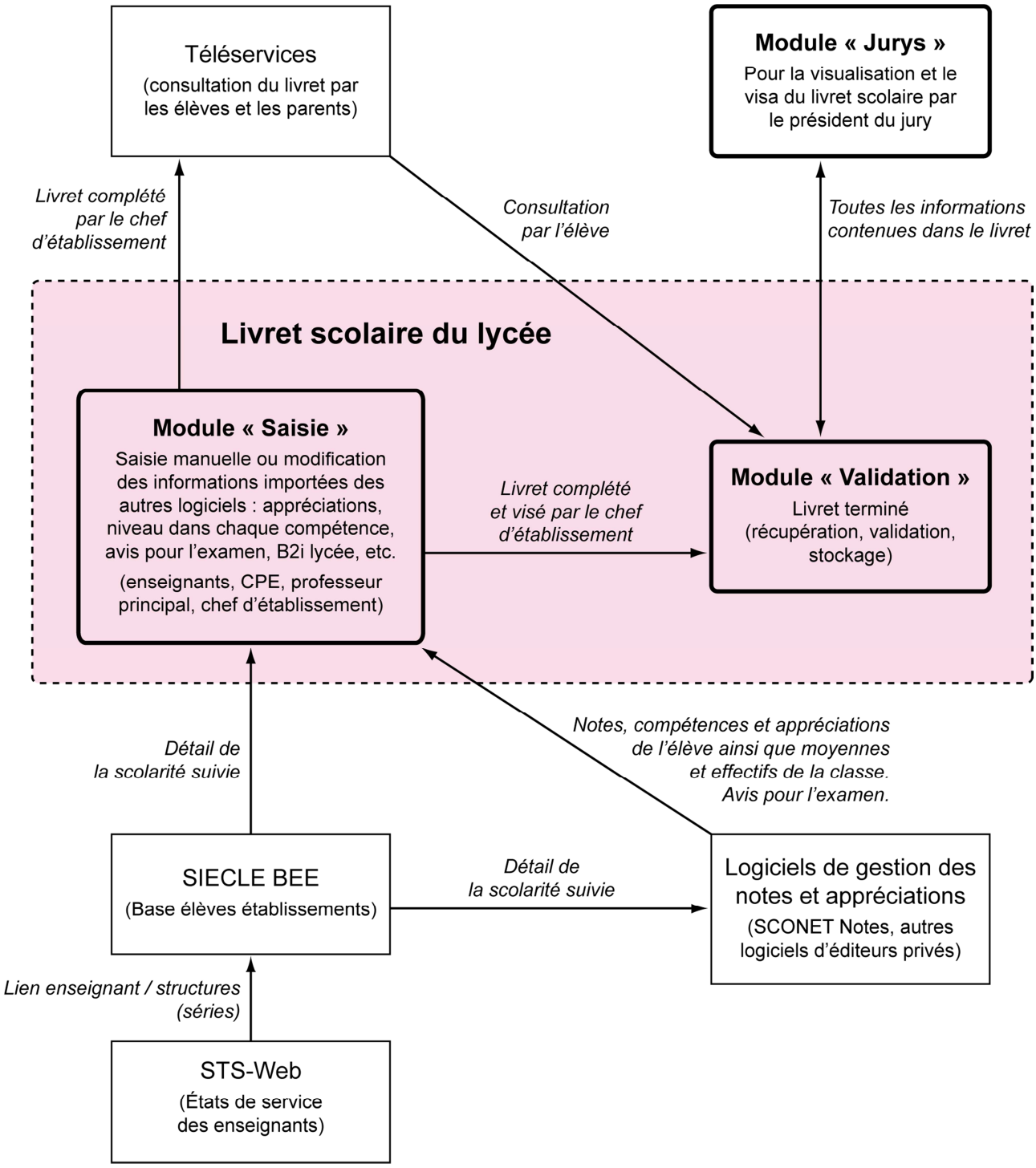

- **SIECLE Base Elèves Etablissement**

Scolarité des années qui précèdent les années présentées dans le livret livret scolaire du lycée (depuis la 6ème), établissements scolaires, MEF nationaux, structures (divisions et groupes), enseignants, services, matières enseignées, année scolaire …

- **STS-Web**

Les chefs d'établissement utilisent en début d'année l'application STS-Web notamment pour éditer les états de service des enseignants de leur établissement. Le lien « enseignant / structure » qui y est défini, permet d'associer l'enseignant à la matière dispensée dans la série et permet donc de faire le lien entre l'enseignant et les fonctionnalités de remplissage des livrets.

> ⚠ **Si l'association « enseignant / discipline » est erronée (ne correspondant pas à la discipline enseignée dans la série), le professeur n'aura pas accès aux fonctionnalités de saisie des livrets. Il faut dans ce cas, effectuer les corrections dans STS-Web pour qu'elles puissent être envoyées à SIECLE. Il est possible d'effectuer des corrections dans STS-Web tout le long de l'année.**

- **SCONET Notes**

Données du cycle terminal de l'élève (évaluations, notes, effectifs...), plus le module saisie-validation par le chef d'établissement.

- **Editeurs Privés (APLON, AXESS-OMT, EDULOG, GEPI, ITOP, INDEX EDUCATION, STATIM)**

Données du cycle terminal de l'élève (évaluations, notes, effectifs...)

- **Téléservices LSL**

Consultation par l'élève et leurs représentants légaux.

- **DELIBNET**

Visa du président du jury